

Q. N'est-il pas vrai, que du côté est de St. André, depuis la rue Mignonne jusqu'au pied de la côte, les terrains sont tous de la même espèce, et qu'ils se sont vendus un grand prix ?

R. Le terrain sur la rue St. André est bas, mais il est uni.

Q. Vous avez dit que sous certaines circonstances vous ne feriez aucune différence entre la propriété des Tanneries et la partie de la ferme Logan que vous avez mentionnée dans votre témoignage. Voulez-vous dire de quelles circonstances vous voulez parler ?

R. Je fais allusion au fait, que quand le parc sera ouvert en cet endroit, et que les rues seront tracées, le prix des propriétés dans les environs augmentera considérablement.

Q. Vous avez dit qu'il y a une avenue pour conduire à la propriété Leduc ?

R. L'avenue que j'ai mentionnée comme conduisant à la propriété Leduc ne s'étend pas plus loin que le côté est du chemin de la côte St. Luc.

Q. Savez-vous que la ferme Leduc a été offerte à M. Evans, pour la somme de dix mille piastres ?

R. J'ignore cela.

Pris et reconnu devant moi, ce 16ième }
jour de janvier, 1875. }

GUILLAUME DAVID.

L. RUGGLESS CHURCH.

Président